

PROCEDURE DE VOTE

Coulaines, le jeudi 12 février 2026,

Objet : Elections du Conseil d'Administration de l'UDSP 72

Dans le cadre du renouvellement, par voie électorale, des membres sortants du Conseil d'Administration de l'UDSP 72, je vous informe que ces élections se feront par vote par correspondance du lundi 23 mars 2026 au vendredi 24 avril 2026 minuit.

Vous trouverez en pièce jointe la procédure de vote, la liste des candidats vous sera diffusée le 23 mars 2026 par courriel à nous retourner avant le vendredi 24 avril 2026 minuit.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Bien cordialement,

Vice-président de l'Union Départementale
Des Sapeurs-Pompiers de la Sarthe



Commandant Jérémy DALLIER

UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA SARTHE

15, bd St Michel – CS 90035 - 72190 Coulaines –
Tél 02 43 54 67 39 – secretariat.udsp72@sdis72.fr

Elections du Conseil d'Administration

UDSP 72

Les grands électeurs :

Seuls les grands électeurs votent pour ces élections.

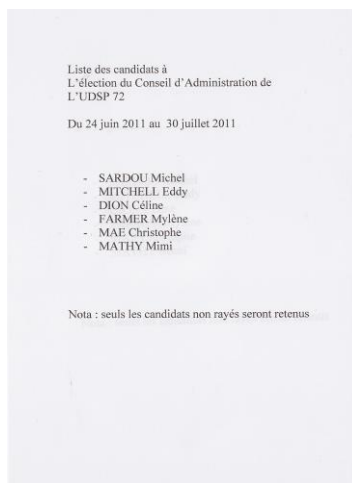
Sont considérés comme grands électeurs :

- Le Chef de Centre,
- Le Président de l'Amicale
- Un représentant du personnel, désigné par le personnel, par tranche de 15 adhérents (hors Chef de Centre et Président de l'Amicale).

Vous recevez, avec ce courrier, le nombre de bulletins de votes correspondant au nombre de grands électeurs de votre centre.

Bulletin de vote :

Sur le bulletin de vote ci-dessous, vous avez la liste des candidats. Si vous souhaitez ne pas voter pour un candidat, il vous suffit de **rayez son nom d'un simple trait**. Tout bulletin dont les rayures permettent d'identifier l'électeur est déclaré comme nul.



Enveloppe bleue :

Pliez votre bulletin de vote, et glissez-le dans l'enveloppe bleue ci-dessous. Ne la cachez pas, refermez-la simplement comme pour des élections traditionnelles.



UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA SARTHE

15, bd St Michel – CS 90035 - 72190 Coulaines –
Tél 02 43 54 67 39 – secretariat.udsp72@sdis72.fr

Glissez l'enveloppe bleue dans l'enveloppe blanche ci-dessous. Vous la cachez obligatoirement. Inscrivez sur cette enveloppe blanche (aux emplacements prévus) votre nom, prénom, grade, centre de secours, matricule et signez-la.

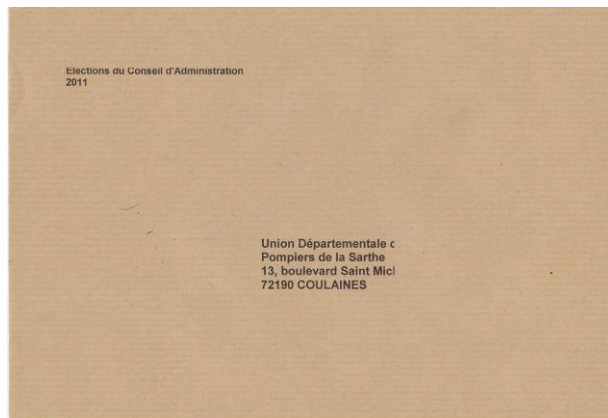
Centre de secours :

Nom : Prénom :

Grade : Matricule :

Signature :

Glissez l'enveloppe blanche dans cette enveloppe marron. Vous la cachez.



Vous retournez l'enveloppe marron :

- Par le courrier interne (attention à ce que l'enveloppe arrive avant le vendredi 24 avril minuit)
- Ou voie postale (merci d'affranchir dans ce cas),

Le scrutin se termine le vendredi 24 avril à minuit.

UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA SARTHE

15, bd St Michel – CS 90035 - 72190 Coulaines –
Tél 02 43 54 67 39 – secretariat.udsp72@sdis72.fr